



CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO

E-E61901

VALABLE JUSQU'AU 01/12/2025

ÉDITÉ LE

01/07/2025

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 01/06/1996

Forme juridique : SAS

Capital : DEPUIS LE 06/12/2021
50 000

Raison sociale : FAUGERAS THERMIQUE SANITAIRE

Sigle : FTS

5 RUE GASPERI
19100 BRIVE-LA-GAILLARDE

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC BRIVE 1996B00105

Siret : 407 905 181 00027

Code NACE : 4322A

Numéro caisse de congés payés : 25783.1-19 0

Assurance Responsabilité Travaux :

SMABTP C36025W1244000/001 529340/0

Assurance Responsabilité Civile :

SMABTP C36025W1244000/001 529340/0

Situation fiscale et sociale : A jour au 31/07/2024

Téléphone : 05 55 24 15 13

Fax :

Portable : 06 35 13 07 43

Site Internet : www.fts-faugeras.fr

E-mail : sandrine.duba@fts-faugeras.fr

Responsabilité légale :

GROUPE VESTA ENERGIE (890 043 714) / LOURENCO PHILIPPE GEORGES
DIRECTEUR GÉNÉRAL

Effectif moyen : 19

Tranche de classification : EFF2C

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5133	Installation de chauffe-eau thermodynamique	26/09/2024
5231	Installation de pompe à chaleur et groupe froid en habitat individuel, collectif et tertiaire inférieur à 1000 m2 Mention RGE	26/09/2024
8621	Efficacité énergétique - "Les pros de la performance énergétique®"	26/09/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Chaudières à haute performance énergétique ou à micro-cogénération gaz	01/01/2021
o Pompe à chaleur : chauffage	01/01/2021
o Chauffe-Eau Thermodynamique	01/01/2021
o Radiateurs électriques, dont régulation.	01/01/2021
o Ventilation mécanique	01/01/2021

* ou du plus récent renouvellement

**LE PRÉSIDENT
DE QUALIBAT**

Gérard SÉNIOR

**SIGNATURE
DU TITULAIRE**



La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.